

25.—Bilan de la Caisse des rentes sur l'État, années terminées le 31 mars 1960-1964 (fin)

Détail	1960	1961	1962	1963	1964
	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements					
Rentes servies.....	43,286,202	44,985,028	46,927,513	48,854,763	50,556,551
Primes remboursées avec intérêts..	4,114,357	4,610,426	5,189,647	5,538,438	5,626,064
Primes remboursées sans intérêts..	1,075,438	939,012	872,639	961,182	875,581
Rentes non réclamées et transférées au Fonds du revenu consolidé, nettes.....	2,112	36,311	21,179	42,531	27,345
Excédent transféré au Fonds du revenu consolidé.....	—	634,425	292,573	417,300	878,443
Total des paiements.....	48,478,109	51,265,202	53,303,551	55,814,214	57,963,984

26.—Nombre et valeur des contrats de rente, 31 mars 1963 et 1964

Catégorie	1963			1964		
	Contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars	Contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars
		\$	\$		\$	\$
Rentes ordinaires échues.....	43,540	19,529,333	157,424,941	44,490	20,175,573	160,951,785
Rentes garanties échues.....	33,926	19,497,254	210,743,955	34,770	19,948,381	213,827,284
Rentes réversibles échues.....	3,637	1,933,717	23,521,426	3,574	1,901,790	22,864,648
Rentes échues et réduites à l'âge de 70 ans.....	7,276	8,157,830	55,402,932	7,773	8,896,761	58,946,376
Rentes différées.....	293,358	¹	817,342,889	298,338	¹	827,671,834
Total.....	381,737	49,118,134	1,264,436,143	388,945	50,922,505	1,284,261,927

¹ Indéterminé.

Assurances provinciales

Saskatchewan.—L'Office d'assurance du gouvernement de la Saskatchewan, société de la Couronne établie par la *Saskatchewan Government Insurance Act, 1944*, est entré en activité en mai 1945; il s'occupe de toutes les assurances autres que l'assurance-vie et l'assurance-maladie. Le but de la législation est d'assurer aux résidents de la province une assurance à bon marché adaptée à leurs besoins particuliers. Les taux se fondent sur les pertes de la Saskatchewan seulement et l'excédent est placé, autant que possible, dans la province. Le revenu des primes, en 1963, s'est chiffré par \$9,767,855 et le surplus gagné par \$334,738. Le montant total mis à la disposition du gouvernement de la Saskatchewan depuis les débuts de l'assurance gouvernementale (1945) jusqu'au 31 décembre 1963 a été de \$4,609,077. L'actif, à cette date, s'élevait à \$19,267,375 dont \$12,700,000 placés en obligations scolaires, municipales et hospitalières de la Saskatchewan. Des agents d'assurance indépendants (573) vendent les assurances gouvernementales partout dans la province.

L'*Automobile Accident Insurance Act*, en vigueur depuis le 1^{er} avril 1946, est appliqué par l'Office d'assurance de la Saskatchewan. Le régime obligatoire automatique assure une indemnisation minimum raisonnable des pertes dues aux accidents de véhicules automobiles, sans égard à la responsabilité. Il fournit aussi une assurance aux tiers compréhensive de \$35,000 pour les blessures corporelles et les dommages matériels ainsi qu'une